

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DÉPARTEMENT INDRE-ET-LOIRE

ARRONDISSEMENT CHINON

COMMUNE DE SAINT NICOLAS DE BOURGUEIL - 37140  
*Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal*  
 Séance du 14 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 15  
 Nombre de membres présents : 12  
 Date de la convocation : 09/12/2022

Transmis à la Préfecture le : 22/12/2022  
 Rendu exécutoire le : 22/12/2022

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze du mois de décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT NICOLAS DE BOURGUEIL, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 9 décembre 2022, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, en session ordinaire du mois de DÉCEMBRE, sous la présidence de de Monsieur Sébastien BERGER, Maire.

**Étaient convoqués pour le Conseil Municipal :**

MM. BERGER, BUSTON, DAUZON, CARRÉ, PELGER, CHERRIÈRE, MINIER, LOBRY, MOREAU  
 et MMES GARCIA, ORY, HUET, PLOQUIN, COTTINEAU, BUSTON

Les convocations individuelles comprenant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux élus le 09/12/2022. Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 17/11/2022 a été transmis par écrit aux élus le 09/12/2022. Le fil conducteur de la réunion du 14/12/2022 a été transmis par écrit aux élus le 14/12/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 09/12/2022.

**Excusé :**

**Représentés :** Gabriel BUSTON donne pouvoir à Éric DAUZON, Catherine BUSTON donne pouvoir à Nadège COTTINEAU.

**Absent :** Frédéric MOREAU arrive au point 4.8) DCM n°2022-76 – Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences.

**Délibération n° 2022-73**

**Objet : Décisions modificatives n°13 – Budget principal (Ajustements de crédits)**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du Budget de l'exercice 2022 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

	Diminution de crédits en dépenses de fonctionnement		Augmentation des crédits en dépenses de fonctionnement	
	Chapitre et article	Sommes	Chapitre et article	Sommes
Ajustement budget	022	- 10 000,00	60632	1 710,00
	61524	- 4 880,00	6064	270,00
			61551	3 620,00
			61558	2 770,00
			6156	2 960,00
			6231	115,00
			6262	615,00
			62878	1 660,00

			63512	580,00
			6458	280,00
			6475	300,00

Résultat du vote :

Pour : 12+2 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **APROUVE** les virements de crédits indiqués ci-dessus.

*Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,*

*Au registre, suivent les signatures,*

*Pour extrait certifié conforme au Registre des délibérations.*

Le secrétaire de séance,  
Thierry MINIER



Le Maire,  
Sébastien BERGER

